

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Band: 2 (1872-1875)
Heft: 7-3

Artikel: Antiquités romaines de l'île des Lapins (lac de Bienne)
Autor: Gross, V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-154814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

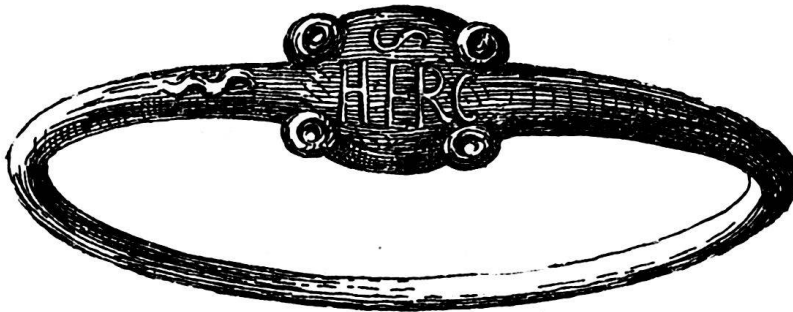
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Noch bleiben manche Fragen und Bedenken. Aber wir hoffen, die Aufmerksamkeit der Alterthumsfreunde auf ein Monument gelenkt zu haben, das wie wenige der Beachtung werth ist. Dabei bemerken wir noch, dass man zum Voraus darauf wird verzichten müssen, noch weitere Fragmente der Inschrift zu finden; trotz grosser Vorsicht liess sich beim Abbruch nichts weiter entdecken. Der Thurm wurde nach wahrscheinlicher Vermuthung — Nachrichten besitzen wir keine darüber — im 13. oder 14. Jahrhundert aufgebaut, und damals lagen die einzelnen Werkstücke des römischen Baues wohl bereits zertrümmert in Stücken. Prof. MÜLLER.

212.

Antiquités romaines de l'île des Lapins (lac de Bienne).

Malgré les recherches qui y ont été faites, on n'a pas encore pu jusqu'ici constater sur la Petite-île des traces certaines d'habitations lacustres. Il existe bien sur les deux rives du monticule qui forme l'ilot, quelques rangées de pilotis, vieux et usés par les eaux; mais leur nombre restreint et leurs petites dimensions font écarter la supposition qu'ils aient pu servir à supporter une esplanade. L'on serait plutôt disposé à croire que ces rangées de pieux sont les restes de palissades défensives, construites par des peuplades ayant cherché sur cette langue de terre un refuge momentané contre les attaques de leurs ennemis. Du reste, l'on n'a pas retrouvé dans le voisinage des pilotis ou sur la terre ferme d'objet remontant à l'époque de la pierre ou du bronze. —



En revanche, il ne serait pas impossible que cette petite île eut été, sinon habitée, du moins qu'elle eut servi de poste d'observation pendant la période gallo-romaine. On y a recueilli, en effet, à part des débris de tuiles, une quantité de monnaies romaines dont l'une¹⁾, de petites dimensions, probablement en plomb (?), porte sur l'avvers le nom de MAIORIANUS avec le buste de cet empereur tenant de la main droite une lance et un bouclier; sur le revers (l'inscription est illisible . . . TI ou AII) une figure debout tenant une croix. J'ai encore à signaler plusieurs bracelets en bronze, trouvés sur cet emplacement il y a quelques années; l'un d'entre eux, représenté sur la figure ci-dessus, mérite une mention spéciale. C'est un anneau

¹⁾ Cette pièce est déposée au Musée Schwab avec une cinquantaine d'autres provenant du même endroit.

fermé, de forme ovale, présentant au milieu d'une de ces faces un renflement aplati (espèce de châton) sur lequel se lisent les lettres HERC, ce qui nous ferait supposer que cet objet de parure avait été dédié par son possesseur au héros antique de ce nom.

Dr. V. GROSS.

213.

Découverte d'un cimetière romain à Avenches.

La ligne ferrée traverse la voie romaine du lac à peu de distance des remparts, dans une tranchée de 30 centimètres de profondeur dont le creusage mit au jour des deux côtés du vieux chemin beaucoup de débris de grosse poterie, ainsi qu'une urne en verre vert qui fut abandonnée au bord de la voie et finalement brisée par des passants. Avec les fragments restitués et ceux qui furent trouvés par le conservateur du musée, nous reconstruisîmes à peu près complètement ce vase, dont la hauteur est de 30 centimètres et la forme pareille à celle d'un panier ou cratte à cueillir les cerises.

Le département de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud, informé de cette découverte, autorisa le conservateur à faire fouiller les abords de cette voie, dans la prévision que d'ultérieures découvertes d'objets de cette nature, tout en enrichissant le musée archéologique, feraient enfin connaître l'emplacement d'un des cimetières d'Aventicum, cimetières qu'on établissait à l'époque gallo-romaine aux bords des chemins, aussi près que possible des villes, en choisissant de préférence les lieux incultes, trois circonstances qui plaidaient en faveur de notre supposition.

Les fouilles retardées par les gelées de l'hiver ne purent commencer que fin mars; elles furent exécutées par quatre ouvriers, sous la surveillance de Mr. A^{te} Rosset, sous-instructeur du génie, notre dessinateur, chargé également de lever les plans des lieux et de prendre soin des objets, ce qu'il fit avec sa sollicitude et son zèle accoutumés; aussi pouvons-nous dire que c'est grâce à lui que les objets renfermés dans la maçonnerie ont pu être retirés intacts.

Le terrain fut ouvert dès le 1^{er} jour en deux endroits à gauche de la voie romaine, de chaque côté de la ligne ferrée. Du côté des remparts à 1 mètre 20 centimètres de profondeur, on rencontra un cercueil de chêne, fait de planches très-épaisses mais complètement pourries; il reposait sur la tourbe et renfermait les restes d'une personne de grande taille, dont le crâne était brisé ou pourri, les mâchoires intactes montraient un dentier complet et de premier ordre; mais ce cercueil ne contenait pas d'autre objet.

A côté, nous vîmes un tas de charbon de hêtre de 15 centimètres d'épaisseur, lequel couvrait un espace de 1 mètre 50 centimètres, laissant supposer qu'il y avait eu là un bûcher servant à l'incinération des corps dont les cendres se conservaient dans les urnes.

De l'autre côté de la ligne ferrée, on trouvait les débris d'une urne en verre vert que nous avons pu reconstruire sauf la partie supérieure; elle est de forme carrée, à une seule anse, de 18 centimètres de hauteur sur 11 centimètres de face.

Les jours suivants, nous découvrîmes trois urnes en terre ordinaire, de couleur jaunâtre, de forme ronde, hautes de 21, 22—23 centimètres, contenant des cendres